

Les permanences Sur rendez-vous

Cabestany

MAS GUERIDO
3 rue Becquerel
Du lundi au vendredi
Sur rendez-vous au 04.68.67.61.30.

Céret

MAISON SOCIALE DE PROXIMITE
25 avenue François Mitterrand
Le lundi deux fois par mois
Sur rendez-vous au 04.68.67.61.30.

Saint Laurent de la Salanque

MAISON SOCIALE DE PROXIMITE
11 avenue Maréchal Joffre
Le mercredi une fois par mois
Sur rendez-vous au 04.68.67.61.30.

Rivesaltes

MAISON SOCIALE DE PROXIMITE
74 rue Emile Zola
Le jeudi une fois par mois
Sur rendez-vous au 04.68.67.61.30.

Font Romeu

MAISON SOCIALE DE PROXIMITE
26 avenue d'Espagne
Le lundi une fois par trimestre
Sur rendez-vous au 04.68.67.61.30.



ADRH PRESTATION

Marie BELABASSI
Célia KROURI
Conseillères référentes

Christine MOUNIS
Assistante administrative

04 68 67 61 30

adrh
prestation

**ACCOMPAGNEMENT
des BÉNÉFICIAIRES
du RSA avec RQTH**



Cette opération est cofinancée par le
Fonds Social Européen dans le cadre
du Programme Opérationnel national
« Emploi et Inclusion » 2014-2020

Une association

L'association ADRH, désignée par le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales, accompagne les bénéficiaires du RSA en situation de handicap, dans leur projet professionnel et leur accès à l'emploi.

Elle met en œuvre un suivi sur mesure pour évaluer et diagnostiquer l'employabilité avec un double objectif :

- ▶ Viser une inclusion socioprofessionnelle
- ▶ Accéder à un droit compensant le handicap et sortir du dispositif RSA

L'équipe mobilise des aides de droit commun et de droit spécifique, en complément des dispositifs existants.

Des personnes

Vous êtes allocataire du RSA reconnu Travailleur Handicapé (RQTH).

Vous êtes orienté par le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales.

Vous souhaitez construire et mettre en œuvre votre parcours pré-professionnel en vue de votre accès à l'emploi.

Une méthode

La méthodologie s'appuie sur une réponse personnalisée et conforme aux besoins de chaque personne.

Elle se présente sous la forme d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs.



Des entretiens individuels

Les conseillères assurent un accompagnement pré-professionnel au travers d'un plan d'action personnalisé prenant en compte vos besoins spécifiques.

Pour mettre en œuvre votre parcours vers l'emploi, les conseillères vous proposent un calendrier adapté à vos contraintes, que vous vous engagez à respecter.

Des ateliers collectifs

- ▶ Le marché du travail – métiers en développement.
Trouver un stage
- ▶ Les financements de formation et présentations des aides RQTH pour les employeurs
- ▶ La construction et le développement de son réseau
- ▶ Les techniques de recherche d'emploi : CV, lettres de motivation
- ▶ Présentation et attitude professionnelle
- ▶ La communication : entretiens d'embauche, prospection téléphonique
- ▶ La création d'entreprise
- ▶ Sensibilisation et utilisation à l'outil informatique
- ▶ La gestion du handicap : compensations, aptitudes, validations médicales
- ▶ La santé et l'alimentation
- ▶ Les informations utiles : mode de garde, accès au logement social, retraite, gestion du budget